



LIBERTÉ  22

LIBERTÉ 22

PLATEFORME

Parti conservateur
du Québec

2022



CONSERVATEUR

LE MOT DU CHEF

Chers amis,

L'élection du 3 octobre prochain est historique. Elle permettra tourner la page sur plus de soixante ans de chicanes constitutionnelles et permettre l'émergence d'un nouveau clivage. L'échiquier politique s'apprête possiblement à être redéfini. Les plaques tectoniques de la politique québécoise se repositionnent. Nous avons maintenant un parti majeur qui souhaite d'abord et avant tout vous redonner davantage de liberté. Notre plateforme électorale présente nos grands engagements en vue de cette bataille électorale.

Nous souhaitons être « Libres chez nous » avec notamment cinq grandes propositions:

1. Réduire considérablement les impôts d'environ 2000 \$ pour un travailleur qui gagne 80 000 \$ par année et suspendre les taxes sur l'essence en vue d'aider les familles québécoises à faire face à la hausse du coût de la vie.
2. Décentraliser le système de la santé, instaurer de la concurrence entre les différents établissements et additionner la contribution du secteur privé en vue d'améliorer enfin l'efficacité des soins.
3. Favoriser le transport en commun en offrant l'autobus gratuit plutôt que d'investir dans un coûteux et inutile tramway à Québec.
4. Permettre l'exploration de nos hydrocarbures afin de rendre le Québec autonome en matière énergétique et aider nos alliés européens à consommer une énergie plus verte.
5. Aider toutes les familles pour la garde de leurs enfants en offrant une allocation de 200 \$ par semaine, par enfant, pour les parents qui n'ont pas accès aux CPE ou qui souhaitent un service différent.

Je remercie les 800 militants qui ont participé à l'élaboration de notre programme en novembre dernier et les membres de la Commission politique qui ont contribué à l'ébauche de cette plateforme.

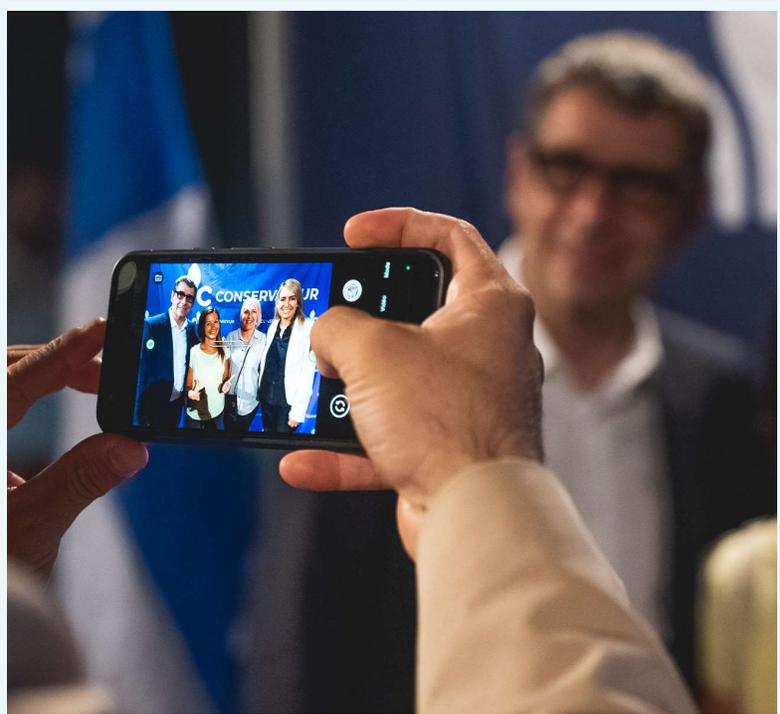
Nous avons des idées fortes pour faire progresser le Québec.
Profitons de la campagne électorale qui s'amorce pour convaincre les Québécois.



Éric Duhaime

Chef du Parti conservateur du Québec





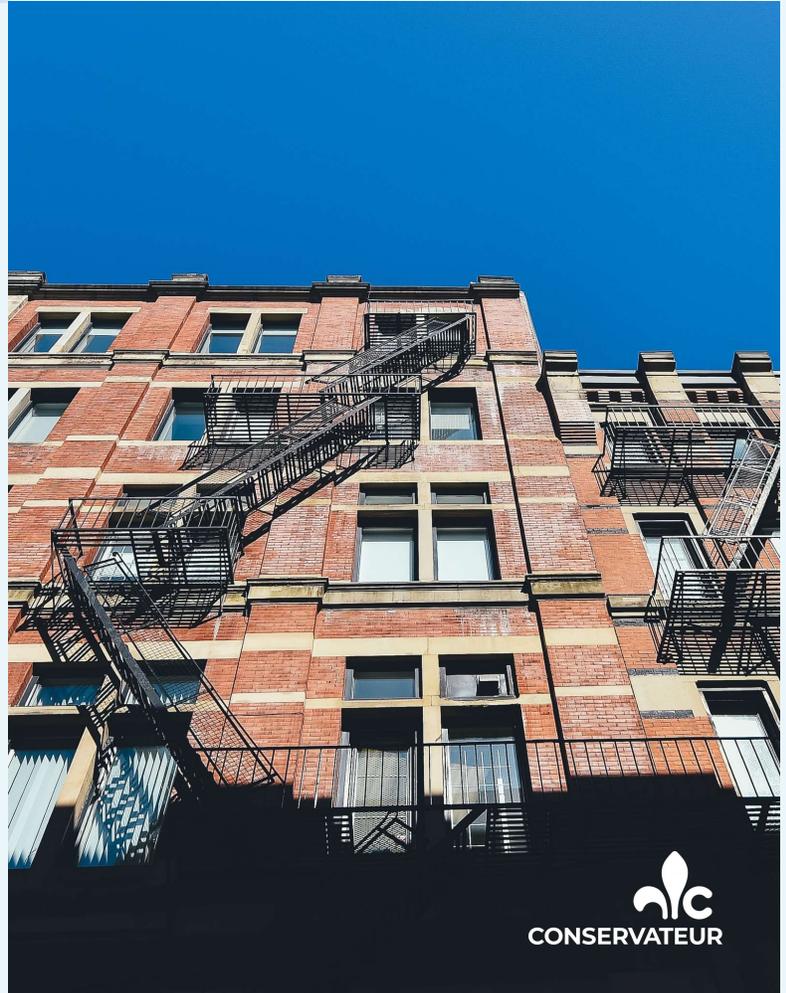


ÉCONOMIE

- Protéger le pouvoir d'achat des contribuables québécois
- Baisser les taxes sur l'essence
- Instaurer une fiscalité compétitive pour la main-d'oeuvre
- Abolir la taxe sur tous les produits usagés

LOGEMENT

- Instaurer une fixation des loyers profitable à toutes les parties
- Aider les locataires démunis plutôt que subventionner le béton



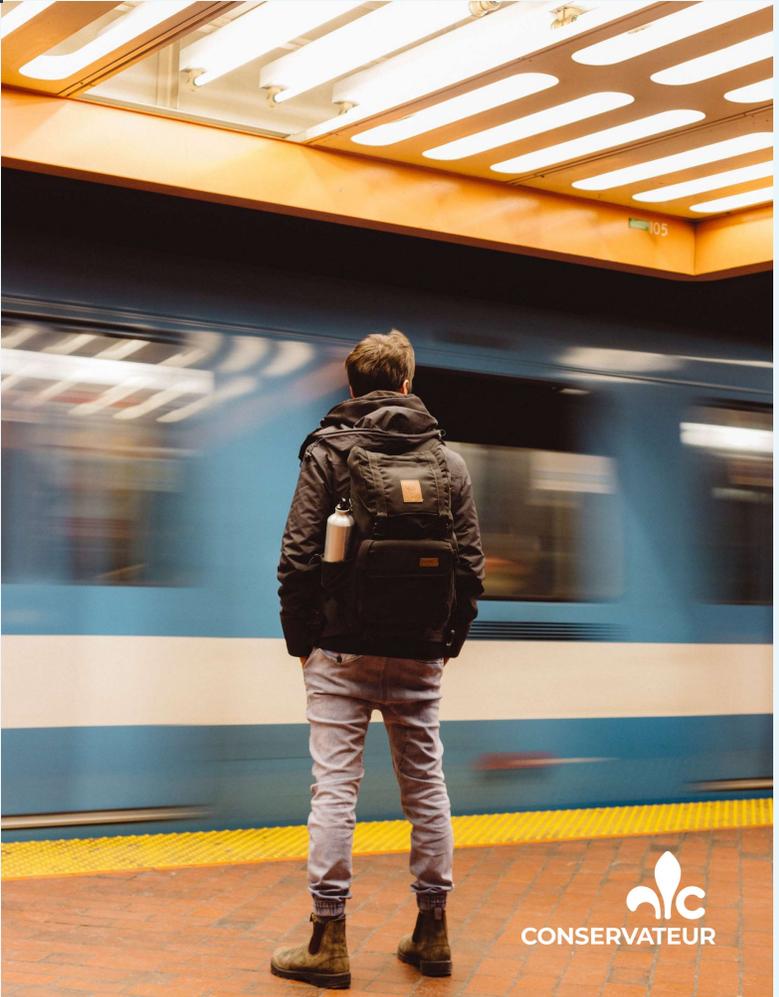


SANTÉ

- Faire plus de place aux entrepreneurs et au secteur privé en santé
- Changer le mode de financement des hôpitaux
- Numériser le système de santé
- Augmenter l'offre de service
- Décentraliser le système de santé
- Respecter et reconnaître les aînés
- Réformer la Loi sur la Santé Publique

TRANSPORT

- Dire oui au 3e lien
- Établir un moratoire sur le projet de tramway à Québec
- Rendre le transport gratuit dans la région de Québec
- Électrifier progressivement les transports
- Moduler la vitesse sur les autoroutes





ENVIRONNEMENT

- Valoriser nos ressources naturelles
- Relancer le projet GNL-Québec
- Encourager l'entrepreneuriat en environnement
- Déterminer des cibles de réduction réalistes
- Exiger l'abolition de la taxe fédérale sur le carbone
- Établir des redevances minières plus juste
- Renforcer la mission d'Hydro-Québec

FAMILLE et ÉDUCATION

- Rendre le réseau des garderies accessible à tous
- Appuyer la solidarité familiale
- Répondre à la diversité des besoins en éducation
- Protéger la liberté d'expression et la liberté académique



TABLE DES MATIÈRES

10 ÉCONOMIE - LOGEMENT

24 SANTÉ

37 TRANSPORT

47 ENVIRONNEMENT

58 FAMILLE et ÉDUCATION



ÉCONOMIE

SECTION 1

ÉCONOMIE & FINANCES PUBLIQUES



EN RÉSUMÉ

Le Parti conservateur du Québec croit en la force du marché comme vecteur de progrès et d'enrichissement collectif : plus une nation est libre économiquement, plus le niveau de vie de sa population augmente.

Le Québec évolue dans un contexte nord-américain, mais d'un point de vue fiscal et réglementaire, il se distingue par sa lourdeur et sa propension à choisir les gagnants et les perdants à l'aide de subventions et de programmes gouvernementaux coûteux et peu efficaces.

Le Parti conservateur propose au Québec de prendre sa place comme leader nord-américain : favoriser les individus et les familles avec une fiscalité simple et attrayante, attirer les investisseurs avec un cadre réglementaire et fiscal qui favorise les entreprises dans leur développement au lieu de les pénaliser.

Le PCQ propose de protéger le pouvoir d'achat en favorisant une baisse d'impôt qui touche tous les contribuables.

Il propose aussi de suspendre la perception des taxes provinciales sur l'essence et d'inciter davantage d'aînés à rejoindre le marché du travail.

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Le Québec est l'un des États les plus taxés au monde et de loin le plus taxé en Amérique du Nord.
- Le poids des impôts sur le revenu des particuliers est de 14,1 % alors qu'il est de 12,5 % dans le reste du Canada et de 8,3% en moyenne dans les pays développés (OCDE).
- Selon l'Indice canadien des taxes à la consommation de l'Institut Fraser, les taxes et impôts représentent le plus gros poste de dépenses des familles canadiennes, soit 36,4 % du revenu familial. C'est davantage que les dépenses de logement, d'alimentation et d'habillement combinés (35,4 %).
- La facture des taxes et impôts a augmenté de 1 992 % depuis 1961, soit 20 fois plus, dépassant largement la croissance de 767 % établie par l'Indice des prix à la consommation (IPC) pendant cette même période.
- La facture est encore plus salée pour les familles québécoises. À titre d'exemple, une famille avec deux enfants disposant d'un revenu familial de 90 000 \$ paie 41 903 \$ en impôts fédéral et provincial, ce qui représente 46 % de ses revenus totaux.



NOS VALEURS EN ÉCONOMIE

- Le Québec s'étend sur un territoire plus grand que beaucoup de pays européens, il est riche en ressources naturelles et sa population s'est démarquée par son innovation et sa détermination à y vivre et à y prospérer et ce, depuis plus de 400 ans. Évidemment, le Québec d'aujourd'hui est différent de celui de nos ancêtres. Ne serait-ce qu'avec l'apport des technologies qui ont révolutionné son industrie, mais également grâce à l'apport de milliers de nouveaux arrivants qui ont décidé d'y vivre et d'y contribuer par leur savoir et leurs compétences. Le Québec d'aujourd'hui est riche en possibilités, mais pour les exploiter, il doit se renouveler et se libérer des carcans qui le maintiennent dans le passé.
- Un gouvernement soucieux de la croissance doit s'abstenir d'alourdir le fardeau fiscal qui gêne l'effort et l'entrepreneuriat. Il s'abstiendra d'adopter des mesures qui font obstacle au mouvement des biens et du capital avec les économies voisines. Il s'abstiendra également de maintenir et surtout d'alourdir les réglementations qui imposent des fardeaux écrasants aux entreprises et au marché du travail.
- L'État n'a pas comme rôle de se substituer à l'entreprise privée et ne devrait pas nous dire où travailler, comment épargner, quoi construire ou produire. Il doit plutôt assurer un environnement qui favorise la concurrence, source d'innovation bénéfique pour répondre aux besoins des consommateurs.
- Nous ne croyons pas qu'une intervention toujours plus grande de l'État soit une solution efficace à tous les problèmes. La mission principale de l'État est de protéger les droits et libertés individuels, administrer la justice civile, criminelle et pénale, investir dans les infrastructures publiques, intervenir en cas de catastrophe naturelle et créer les conditions propices à l'épanouissement de citoyens libres. La réglementation est nécessaire pour établir les règles du jeu et protéger les plus vulnérables, mais elle ne doit pas gérer les marchés dans leurs moindres détails ni entraver un marché libre et florissant. L'État évite de dispenser des privilèges et d'encourager la dépendance des individus et des entreprises. Quand l'État doit agir pour ses citoyens, les ressources et le pouvoir décisionnel sont délégués le plus près possible des organismes proches des bénéficiaires.

QUATRE ENGAGEMENTS DU PCQ POUR UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE

1 - PROTÉGER LE POUVOIR D'ACHAT DES CONTRIBUABLES QUÉBÉCOIS

- Après plus de deux ans d'urgence sanitaire, les conséquences financières se font sentir pour les contribuables québécois avec la hausse la plus marquée du coût de la vie depuis l'implantation de la TPS au début des années 90.
- Selon l'Institut Fraser, les familles québécoises moyennes dépensent plus pour les taxes et impôts (36,4 % du budget) que pour l'ensemble des dépenses d'alimentation, de logement et d'habillement (35,4 %).
- Bien que le gouvernement du Québec n'ait pas son mot à dire sur la politique monétaire de la Banque du Canada, il dispose de leviers fiscaux pour améliorer le pouvoir d'achat des Québécois.
- Une réduction du taux d'imposition des deux premiers paliers augmente le revenu disponible de tous les contribuables québécois.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Augmenter l'exemption personnelle de base d'impôt des particuliers à 20 000 \$ plutôt que 15 728 \$.
- Réduire les taux d'imposition pour les paliers suivants :
 - Premier 46 295 \$: de 15 % à 13 %
 - De 46 295 \$ à 92 580 \$: de 20 % à 18 %

Ces mesures seront appliquées rétroactivement pour l'année fiscale 2022.

2 - TAXES SUR L'ESSENCE

- L'économie québécoise est directement affectée par la fluctuation du prix de l'essence.
- Les revenus de taxes du gouvernement du Québec sont augmentés par un prix de l'essence élevé qui profite au gouvernement mais non aux citoyens.
- Plusieurs provinces canadiennes et États américains ont suspendu leurs taxes sur l'essence.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Suspendre la perception des taxes provinciales sur l'essence pour demeurer compétitif avec les autres provinces canadiennes et États américains et permettre d'alléger l'impact de l'inflation sur les contribuables.

3 - UNE FISCALITÉ COMPÉTITIVE POUR LA MAIN-D'ŒUVRE

- Les entreprises québécoises ont durement souffert des mesures imposées par le gouvernement du Québec depuis les deux dernières années.
- Plusieurs facteurs ont contribué à exacerber la pénurie de main-d'œuvre parmi lesquels de multiples programmes d'assistance qui ont eu pour effet de décourager le retour au travail.
- Face à un gouvernement fédéral dépensier qui multiplie les programmes d'assistance, le gouvernement du Québec a toutefois plusieurs outils à sa disposition pour répondre à cette crise.
- Le Québec est l'endroit en Amérique du Nord où la taxe sur la masse salariale est la plus élevée.
- De nombreux aînés de 60 ans et plus sont de plus en plus en mesure (et sont intéressés) à contribuer à l'essor de l'économie québécoise.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Augmenter le crédit d'impôt au prolongement de carrière des travailleurs d'expérience :
 - De 1500 \$ à 3000 \$ pour les 60 à 64 ans
 - De 1650 \$ à 5000 \$ pour les 65 ans et plus
 - Le crédit d'impôt sera remboursable
- Diminuer progressivement les taxes sur la masse salariale pour les ramener à l'intérieur de la moyenne canadienne.

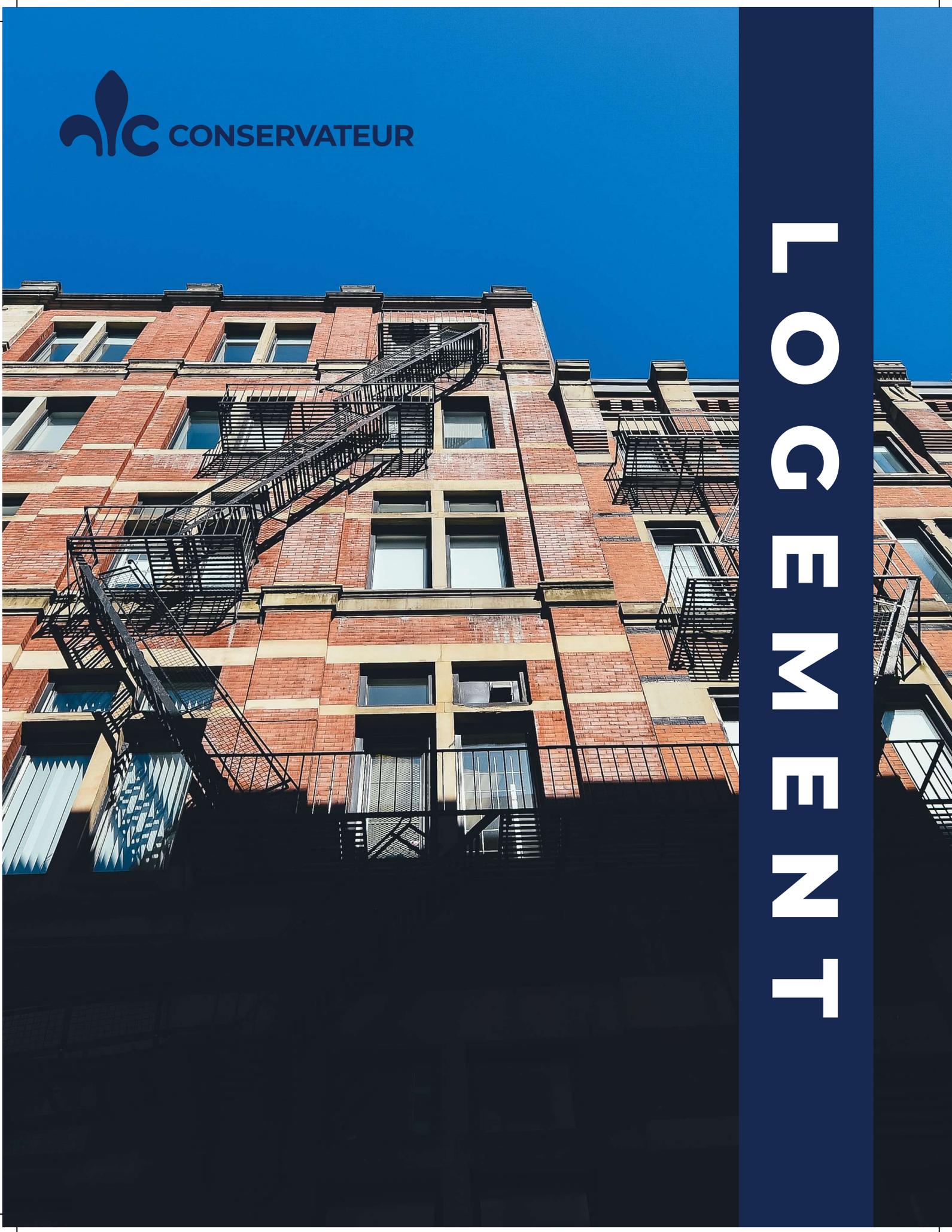
4 - TAXE SUR LES PRODUITS USAGÉS

- Plus on prolonge la durée de vie utile d'un bien de consommation, plus on diminue son empreinte écologique. Plus un bien est utilisé sur une longue durée, plus les dommages que la fabrication de ce bien a causés à l'environnement sont amortis.
- Appliquer la TVQ aux biens usagés revient à en décourager l'achat, ce qui cause du tort à l'environnement, car la production de biens de consommation neufs est un processus qui peut être polluant.
- Appliquer la TVQ à la vente de biens usagés est une pratique qui affecte davantage les plus démunis.
- Appliquer la TVQ à la vente de biens usagés revient à une double taxation puisque ces biens ont déjà été taxés lors de la vente originale.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Cesser de taxer la revente de tous biens de consommation usagés, incluant les automobiles.



LOGEMENT

SECTION 2

LIBÉRER L'INVESTISSEMENT POUR OFFRIR DES LOGEMENTS ABORDABLES



EN RÉSUMÉ

L'approche du Parti conservateur du Québec est différente de celle des vieux partis. Pour le PCQ, le marché est un levier et non pas un obstacle. Il faut permettre à nos entrepreneurs d'agir. En libéralisant le marché, la construction de logements à loyer modéré s'accélérera. Ce n'est pas le logement qui est en crise, c'est un modèle réglementaire désuet et inefficace que personne n'a envie de copier ailleurs. Il faut lever les blocages causés par une réglementation trop lourde et favoriser la mise sur le marché de nouveaux logements à des prix raisonnables.

Les vieux partis déplorent les difficultés actuelles, mais font semblant de ne pas en connaître les causes. Le pouvoir politique a longtemps entravé un marché libre et créateur de logements pour lui préférer des mesures électoralistes à courte vue, en faisant semblant de « protéger » les locataires contre les aléas du marché et en renforçant le contrôle des loyers. Leur vision opportuniste a produit un marché raréfié en logements abordables.

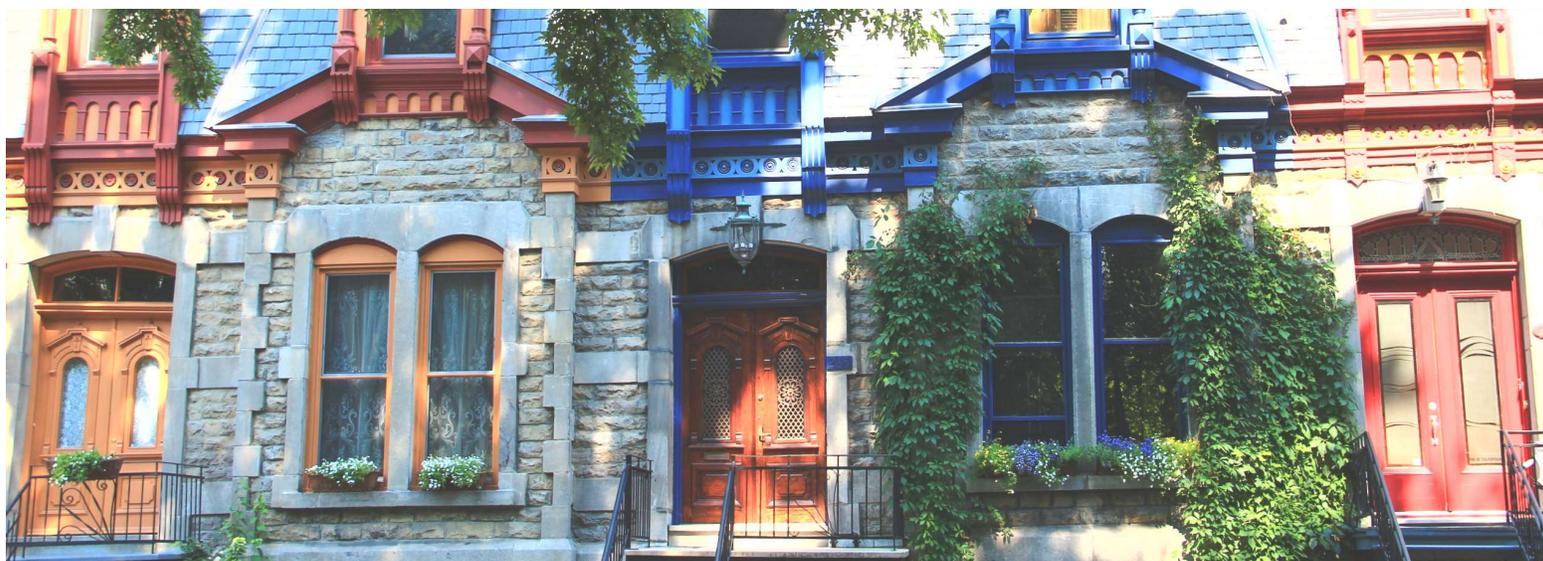
Il faut rétablir l'équilibre en rendant l'investissement dans les immeubles locatifs compétitif avec les autres alternatives de placement tout en apportant une aide aux locataires démunis par le programme Allocation-logement.

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Il y a un manque de logements locatifs pour les personnes à revenus modestes. Selon la SCHL, en 2020, le taux d'inoccupation des logements abordables à Montréal était de 1,6 % pour les ménages de revenus inférieurs à 25 000 \$ (loyers inférieurs à 625 \$) et de 1,4 % pour les ménages entre 25 000 \$ et 36 000 \$ (loyers entre 625 \$ et 899 \$).
- De 1996 à 2019, les revenus moyens après impôt des locataires ont augmenté beaucoup plus rapidement que le loyer moyen au Québec.
- L'amortissement des travaux majeurs selon le calcul du Tribunal administratif du logement permettait en 1985 de récupérer son investissement en 7,5 ans; une lente détérioration depuis 35 ans nous amène à une récupération de l'investissement en 2021 à 43 ans d'attente. Cela entraîne un désintérêt pour rénover ou même entretenir les logements.
- Les petits propriétaires, majoritaires au Québec, craignent le Tribunal du logement et se retiennent de proposer des augmentations qui vont au-delà des faibles hausses recommandées par cette instance. Ils ne veulent surtout pas aller devant le Tribunal : ils n'ont pas d'avocats ni de temps à perdre.
- Si les barèmes de fixation de loyer étaient moins restrictifs, l'investissement dans le marché locatif augmenterait de 66 % (de 3 G\$ à 5 G\$). Les logements seraient en meilleur état, plus adaptés aux besoins, plus sécuritaires, et bénéficieraient d'une efficacité énergétique accrue.
- Le coût d'une nouvelle unité de HLM est d'au moins 50 % plus élevé qu'une série de nouvelles unités privées de capacité comparable. La gestion publique fournit moins d'incitatifs pour contrôler les coûts et les HLM sont toujours beaucoup plus dispendieux que les logements privés.
- À montant égal, les subventions « à la personne » permettent de satisfaire quatre fois plus de bénéficiaires que les subventions « à la brique ». Il est donc plus judicieux pour nos gouvernements de verser un supplément aux familles à faible revenu plutôt que de subventionner le logement dit « social ».

LES VALEURS CONSERVATRICES

- Les locataires ont droit au maintien dans leurs lieux de vie et d'être protégés contre des augmentations de loyer abusives.
- Les propriétaires ont besoin d'un incitatif pour entretenir et améliorer leurs logements.
- Le logement dit « social » et subventionné n'est pas une solution pour résoudre tous les problèmes. Ce type d'habitation ne règle pas les problèmes rencontrés par le locataire moyen. Il représente cependant une solution pour les gens qui ont des problèmes particuliers auxquels le marché ne répond pas adéquatement : incapacités motrices, santé mentale fragile, toxicomanie, familles très nombreuses et incapacité de travail. Pour tous les autres, il est préférable de les aider directement par l'intermédiaire des programmes existants d'allocation-logement ou de supplément au loyer.
- L'État est un propriétaire éloigné du terrain qui manque d'incitatifs pour entretenir correctement les HLM. On doit aider les gens qui ont des problèmes particuliers, mais il vaut mieux le faire par des allocations ciblées qu'en subventionnant le béton. Les locataires en difficulté qui cherchent un logement pourront ainsi choisir plus facilement le milieu de vie qui leur convient. Cela leur évitera aussi d'attendre des années sur des listes de gens admissibles et d'être servis après ceux qui trouvent des passe-droits.



DEUX ENGAGEMENTS DU PCQ POUR LE LOGEMENT

1 - POUR UNE FIXATION DE LOYER PROFITABLE À TOUTES LES PARTIES

LE PCQ S'ENGAGE À :

- Demander une révision du Règlement sur les critères de fixation de loyer et confiera cette responsabilité à une autorité à vocation économique pour évaluer la conjoncture annuellement à l'abri de l'arbitraire des politiciens.
- Abolir le recours pour révision du loyer en vertu de la section G du bail si le vrai montant du loyer précédent y figure. Ce n'est qu'au Québec qu'on trouve ce genre de clause, pas ailleurs au Canada ou dans le monde.
- Soustraire les logements complètement rénovés du contrôle des loyers pour une période de cinq ans, afin d'inciter les propriétaires à faire une mise à niveau de leur logement, après le départ du locataire, par une approche de remise à neuf plutôt que par des rénovations souvent sommaires et peu durables.
- Soustraire les loyers élevés du contrôle des loyers.
- Bonifier l'allocation-logement pour les locataires les plus démunis.
- S'opposer à la tenue de Registres des baux, une dépense coûteuse et inutile qui a été abandonnée ailleurs.
- Autoriser le dépôt de garantie d'un ou deux mois de loyer dans une fiducie comme cela existe partout au Canada, en Amérique du Nord et en Europe. Cette entente de gré à gré vise à réduire les pertes massives encourues par les propriétaires lorsque les logements sont détériorés et/ou que les loyers ne sont pas payés. Cela permet aussi aux locataires sur l'aide sociale de gagner la confiance d'un locateur éventuel.

2 - AIDER LES LOCATAIRES DÉMUNIS PLUTÔT QUE SUBVENTIONNER LE BÉTON

LE PCQ S'ENGAGE À :

- Aider les gens qui ont des problèmes spécifiques pour accéder au marché locatif et le fera par des allocations dans le cadre des programmes existants d'allocation-logement ou de supplément au loyer plutôt qu'en subventionnant la construction de HLM supplémentaires. Cibler mieux, gérer moins.
- Réduire les coûts de construction de nouvelles unités de logements locatifs, HLM inclus. Des économies significatives pourraient être obtenues en assouplissant la réglementation de l'industrie de la construction et en révisant certaines dispositions du Code de construction qui restreignent inutilement la polyvalence des travailleurs sur les chantiers. De plus, les vieux immeubles ne peuvent pas être raisonnablement rénovés selon toutes les normes coûteuses de ce Code.





SANTÉ



POUR UN SYSTÈME DE SANTÉ MODERNE, EFFICACE ET UNIVERSEL PAR LA DÉCENTRALISATION ET LA LIBERTÉ DE CHOIX



EN RÉSUMÉ

La pandémie a révélé aux Québécois la fragilité et les limites de notre système de santé, de même que la nécessité d'une réforme. Dans le contexte où le vieillissement de la population s'accélérera dans les dix prochaines années et où les Québécois auront besoin de plus en plus de soins et de ressources d'hébergement, nous nous dirigeons vers une implosion du système. Si rien n'est fait, la population sera en danger. Or le PCQ est le seul parti politique à offrir une réforme crédible, celle d'un système mixte où le privé et le public joignent leurs forces.

Cela fait des décennies que les Québécois ont de la difficulté à avoir un médecin de famille et sont abonnés aux listes d'attente pour des interventions chirurgicales. La pandémie a fait ressortir un manque de ressources et de souplesse structurel.

Le gouvernement actuel n'a strictement aucune perspective crédible à proposer aux Québécois pour augmenter le financement, la qualité des installations et les ressources humaines pour faire mieux à l'avenir.

Au Québec, le rôle du secteur privé au sein du système de santé, dont l'ingéniosité et l'innovation pourraient donner de considérables avantages, a été négligé par les gouvernements successifs en raison de biais idéologiques. Après 40 ans de réformes, de restructurations, de rapports qui ont mené à une suite interminable d'échecs, il est temps d'envisager d'autres solutions, innovatrices et modernes.

En effet, la presque totalité des pays développés possède des systèmes de santé public et privés se faisant concurrence, ainsi que la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire pour les actes médicaux et chirurgicaux.



Au Québec, dans le système monopolistique dont nous avons hérité, la réduction des coûts passe par le rationnement des ressources. Dans le reste du monde, cela fonctionne autrement.

Parmi ces pays : la Suisse, la France, l'Allemagne, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Leurs systèmes de santé présentent des indices de performance supérieurs à ceux du Québec en ce qui a trait aux listes d'attente en chirurgie, aux services spécialisés, à l'accès à la première ligne de soins et au temps d'attente dans les urgences.

Le PCQ propose de s'inspirer de ce qui se fait de mieux dans le monde pour moderniser le système de santé, maintenir une couverture universelle des soins et la rendre plus accessible en y ajoutant les talents et les ressources de l'entrepreneuriat privé. Les Québécois devraient pouvoir exercer leur liberté de choix.

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Le système actuel de santé au Québec coûte près d'un milliard de \$ par semaine (50 G\$ par an), soit 45 % du budget du Québec.
- Le Québec dépense plus de 13 % de son PIB en matière de santé, l'un des pourcentages les plus élevés des pays développés.
- Malgré cela, la performance est loin d'être au rendez-vous. Selon des données pré-pandémiques, la durée d'attente médiane des patients aux urgences se situait à près de 10 heures. En 2022, la durée moyenne de séjour sur civière dans les urgences du Québec atteignait 17 heures. Plus d'un Québécois sur cinq n'a pas de médecin de famille.
- Le manque de ressources en santé amène un délestage des opérations planifiées et un risque de surmortalité dans les hôpitaux, en particulier pour les cancers.
- Le Québec, avec le reste du Canada, est le seul endroit du monde développé où un monopole public des actes médicaux et chirurgicaux est en vigueur. C'est une des causes du manque de ressources de notre système de santé. En France, 50 % des opérations sont réalisées dans des hôpitaux privés.
- Le Québec, contrairement à la quasi-totalité de ses pairs de l'OCDE, interdit la pratique mixte privée/publique pour ses médecins et réduit ainsi l'offre de travail disponible.
- Au niveau organisationnel, la plupart des transmissions de données se font encore par télécopieur au Québec, ce qui contraste grandement avec les autres grandes provinces canadiennes.



LES VALEURS CONSERVATRICES

- Tous les Québécois ont droit à un accès universel aux soins médicalement requis.
- Au regard de l'énorme portion de nos taxes allouée au budget de la santé, les Québécois ont le droit d'avoir un système de santé innovant et moderne comme plusieurs autres pays développés.
- Tous les Québécois doivent avoir un accès réel, plein et entier aux soins médicaux et aux soins de longue durée par des régimes d'assurance appropriés.
- Tous les Québécois ont le droit de choisir de se faire soigner dans les secteurs public ou privé.
- Le gouvernement doit encourager de saines habitudes de vie en ne taxant pas les activités sportives destinées aux jeunes.
- Les aînés nous ont légué un héritage, méritent le respect et de poursuivre leur vie dans la dignité avec des soins appropriés, à domicile ou en institution.



SEPT ENGAGEMENTS DU PCQ EN SANTÉ

1 - FAIRE UNE PLACE ACCRUE AUX ENTREPRENEURS ET AU SECTEUR PRIVÉ EN SANTÉ

LE PCQ S'ENGAGE À :

- Permettre la pratique mixte pour les médecins.
- Lancer des projets pilotes afin de confier la gestion administrative de certains hôpitaux à des institutions privées chevronnées.
- Lancer un projet pilote d'un hôpital entièrement privé.
- Encourager des investisseurs locaux et étrangers à construire de nouvelles infrastructures de santé, dans le but d'augmenter le financement de nouvelles ressources et expertises.
- Permettre à l'assureur public (RAMQ) de rembourser des soins médicaux dispensés dans le secteur privé après des délais d'attente au secteur public jugés déraisonnables, en fonction du niveau d'urgence des pathologies, ainsi qu'à n'importe quel moment, si le coût des services s'avérait moins dispendieux que dans le secteur public.
- Permettre à tout citoyen de souscrire volontairement à une assurance complémentaire privée couvrant les actes médicaux et chirurgicaux.
- Ce régime d'assurance privé donnera accès à une gamme d'avantages supplémentaires qui répondra aux besoins diversifiés des clientèles et qui raccourcira les listes d'attente du régime public.

- Tout citoyen pourra, à son choix, se prévaloir de la couverture offerte par son régime d'assurance privé, y compris pour les soins déjà couverts par la RAMQ. Pour tout soin non couvert par de tels régimes privés, ou encore pour les citoyens qui ne voudraient ou ne pourraient pas se prévaloir d'un régime privé, l'État québécois continuera d'offrir la couverture qui existe déjà.
- Les frais de cette assurance complémentaire seraient assumés par le patient, son employeur ou sa communauté.
- Afin de faciliter l'émergence de ce marché d'assurance privée, le gouvernement allégera le montant des primes à verser par les assurés en utilisant, entre autres, des crédits d'impôt et permettra l'admissibilité à ces crédits d'impôt dès le premier dollar dépensé en primes d'assurance privée, cela pour des soins médicaux et chirurgicaux offerts par le secteur privé.



2 - CHANGER LE MODE DE FINANCEMENT DES HÔPITAUX

LE PCQ S'ENGAGE À :

- Changer dans un premier mandat le mode de financement de plusieurs centres hospitaliers du Québec en mettant fin au régime des budgets fixes et en leur attribuant plutôt des ressources en fonction du nombre et de la qualité des cas traités les années précédentes. Il s'agira d'utiliser des barèmes de paiement par épisodes de soins, barèmes basés sur les coûts moyens de chaque intervention médicale.



Le Québec rejoindra ainsi la presque totalité des pays développés qui ont opté depuis plus de 30 ans pour un mode de financement des hôpitaux basé sur les services rendus aux patients.

Le patient devient ainsi une source de revenus pour les hôpitaux et non une source de dépenses. Cette approche procure de puissants incitatifs pour augmenter l'écoute et l'efficacité des dispensateurs de soins de santé. Ce mode de financement favorise une meilleure expérience patient et la concurrence entre les centres hospitaliers pour renforcer l'approche client.

3 - NUMÉRISER LE SYSTÈME DE SANTÉ QUÉBÉCOIS

Il est bien établi que le système de santé québécois a de grandes lacunes pour communiquer ses résultats, ce qui entrave son efficacité. La transmission rapide par la numérisation est essentielle pour traiter les patients de façon judicieuse et minimiser les pertes d'efficacité administrative. Nous arriverons ainsi à traiter plus de patients dans de meilleurs délais.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Mettre en place un des systèmes médicaux informatisés parmi les plus performants au monde.

Pour ce faire, cette informatisation se basera entre autres sur le système Alberta Netcare Portal (ANP). Il procurera :

- Une interconnexion des diverses plateformes utilisées.
- Une sécurité rigoureuse des données confidentielles des patients.
- L'accès à des données essentielles pour modifier le mode de financement des hôpitaux.

4 - AUGMENTER L'OFFRE DE SERVICE EN MATIÈRE DE SANTÉ

Le Québec compte 2,5 médecins par 1000 habitants, ce qui représente de 2 à 2,5 fois moins que plusieurs pays de l'OCDE. Également, le nombre d'infirmières praticiennes spécialisées est de moins de 900 par rapport à près de 3500 en Ontario. Ce phénomène rend le Québec peu compétitif par rapport à ses pairs sur le plan de l'offre de service de soins de santé.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Augmenter le nombre d'admissions en médecine dans les universités québécoises de 300 à 500 par an en tenant compte des capacités de chaque établissement.
- Augmenter le nombre de super-infirmières afin d'atteindre dans un premier mandat un ratio semblable à celui de l'Ontario.
- Élargir le champ de pratique de plusieurs professionnels de la santé tels qu'infirmières, pharmaciens et physiothérapeutes.
- Accélérer la reconnaissance des diplômes étrangers et simplifier la requalification des professionnels de la santé dont la formation est équivalente aux standards nord-américains.
- Participer à des campagnes de recrutement internationales pour attirer des professionnels étrangers.

5 - DÉCENTRALISER LE SYSTÈME DE SANTÉ

La crise sanitaire a mis en évidence le fait que la lourdeur de la bureaucratie ainsi que l'hypercentralisation du système de santé québécois ne permettent pas une communication fluide, rapide et efficace entre les dispensateurs de soins et la haute administration. L'objectif est que les décisions soient prises le plus près possible des communautés.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Diminuer significativement le nombre de sous-ministres et sous-ministres adjoints au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).
- Rapatrier les postes de directeur général adjoint (DGA) des CISSS et CIUSSS vers les établissements de santé locaux, avec un DGA par centre hospitalier et par CHSLD. Ils seront autonomes dans la gestion des finances et de la logistique pour leur établissement et seront encouragés à expérimenter de nouveaux procédés de gestion. Leur financement proviendrait directement du MSSS, selon un mode de financement basé sur les services rendus aux patients.
- Rapatrier le poste de directeur des services professionnels (DSP) vers chaque établissement de santé local. Ce dernier se rapporterait au DGA local.
- Rapatrier le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens au sein de chaque établissement local de soins.
- Laisser plus de souplesse et de liberté aux différentes régions afin de créer leurs propres instances de coordination (CISSS et CIUSSS) en fonction des divers besoins de chaque région.

6 - RESPECTER ET RECONNAITRE LES AÎNÉS

Le PCQ s'inspirerait des modèles des Pays-Bas, du Japon, de la Corée du Sud ainsi que de l'Allemagne en ce qui a trait à la gestion des soins de longue durée. Ces pays, à la suite de réformes de leur système de santé, sont ceux qui contrôlent le mieux la prise en charge des soins de longue durée et des maladies chroniques. Ils ont instauré une assurance universelle de soins de longue durée pour toute personne de plus de 65 ans, avec la possibilité d'y souscrire, dans certains cas, dès l'âge de 40 ans.

Ce type d'assurance inclut également l'accès à des soins à domicile au moment où surviennent de très légères pertes d'autonomie, minimisant et reportant ainsi leur prise en charge par des ressources institutionnelles plus coûteuses.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Offrir aux Québécois le même niveau de couverture d'assurance en ce qui a trait aux soins à domicile et aux soins de longue durée que les pays les plus performants, par une assurance étatique ou privée.

7 - RÉFORMER LA LOI SUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Lors de la crise sanitaire, les Québécois ont été dépossédés de leurs droits civiques et de leurs libertés individuelles, souvent sans justification scientifique et sans approbation démocratique. Jamais plus une telle dérive liberticide et autoritaire ne doit survenir au Québec.

La pandémie a mis en évidence les pouvoirs extraordinaires que s'est accordé le gouvernement en s'arrogeant des droits sans l'assentiment des partis d'opposition, ignorant ainsi le principe de la démocratie pour les libertés publiques et l'attribution des contrats publics. Également, le manque de transparence entre les décisions prises par le gouvernement et les autorités sanitaires aura créé une certaine méfiance d'une partie de la population à l'égard des mesures prises en temps de pandémie.

LE PCQ S'ENGAGE À :

- Réaffirmer et protéger les droits civiques des Québécois en inscrivant dans la Loi sur la Santé publique la primauté de la Charte québécoise des droits et liberté sur toute autre disposition législative.
- Obtenir l'accord de 80 % de tous les députés de l'Assemblée nationale si le gouvernement jugeait nécessaire de poursuivre l'état d'urgence sanitaire au-delà de 30 jours. Cet engagement serait reconduit tous les 30 jours.
- Assurer une indépendance totale entre le Directeur national de la santé publique et le gouvernement. Le titre de sous-ministre ne pourrait pas lui être attribué. L'ensemble de ses recommandations et celles des experts l'ayant conseillé, dans un contexte d'application de la loi sur l'état d'urgence sanitaire, devraient être rendues publiques à chaque période de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire, soit aux 30 jours.
- Assurer une transparence complète par rapport à l'octroi de contrats sans appel d'offre. Ces derniers seraient obligatoirement rendus publics à chaque période de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire.

A person with a backpack is standing on a train platform, looking at a blurred train passing by. The platform has a yellow tactile strip and a brick floor. The ceiling has recessed lighting.

TRANSPORT

DES CHOIX EN TRANSPORT POUR LES QUÉBÉCOIS



EN RÉSUMÉ

- Nous favorisons la croissance économique et une prise en compte rationnelle des avantages respectifs de chaque moyen de transport.
- La congestion routière a des effets visibles : retards et pollution, ainsi que des effets cachés, avec une grande perte de compétitivité économique.
- Un 3e lien est essentiel dans la région de Québec pour relier la Rive-Nord et la Rive-Sud. Nous rejetons le coûteux projet de tunnel et favorisons un nouveau pont à l'est de Québec.
- Le projet de tramway, qui ne jouit pas d'un appui suffisant, doit être mis sur la glace et remplacé pendant cette période par la gratuité du transport en commun pour toute la région.
- Le PCQ favorisera l'extraction du gaz naturel au Québec et son utilisation à coût concurrentiel pour le chauffage hivernal afin de dégager le potentiel électrique nécessaire pour une flotte importante de véhicules électriques.

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Les combustibles fossiles comptent pour 56 % de la consommation énergétique au Québec, alors que l'électricité en représente 36 %. Les surplus énergétiques d'Hydro-Québec (18 TWh en 2019) représentent environ 10,3 % de la consommation annuelle d'électricité du Québec. Cela pourrait permettre d'augmenter la part de l'électricité dans le bilan énergétique de la province de 36 % à 40 % seulement. Sans compter le fait qu'Hydro-Québec est en négociation pour vendre une partie de ce surplus au nord-est des États-Unis.
- Si le Québec se chauffait au gaz naturel plutôt qu'à l'électricité, cela libérerait une grande quantité d'électricité et faciliterait l'électrification d'autres secteurs de notre économie.
- Le potentiel électrique du Québec est estimé à un peu plus de 80 000 MW, soit le double de ce qui est exploité actuellement. On pourrait alimenter l'ensemble de l'économie québécoise en harnachant toutes les rivières, rapides et chutes du Québec, mais les pressions sociales et politiques, de même que le statut de réserve aquatique des grandes rivières, sont susceptibles d'être des barrières à la réalisation d'un tel objectif.
- De plus, l'énergie électrique présente des faiblesses : contrairement aux énergies fossiles qui peuvent être entreposées, l'électricité doit être utilisée au moment où elle est produite, et produite au moment même où elle est requise.
- Le CO2 compte pour plus des trois quarts des émissions de GES et le secteur des transports est de loin le principal émetteur.
- La construction de véhicules électriques implique l'utilisation de minéraux stratégiques (cuivre, nickel, lithium, cobalt, etc.) dont la demande et le coût vont en augmentant.

LES VALEURS CONSERVATRICES

- Nous favorisons la croissance économique et une prise en compte rationnelle des avantages respectifs de chaque moyen de transport.
- Nous tenons compte des besoins des personnes âgées, des familles et des personnes en région qui ont davantage besoin de l'automobile pour leurs déplacements et leurs achats.
- Les mécanismes de marché, plutôt que le dirigisme d'État ou le protectionnisme, sont supérieurs pour choisir les entrepreneurs qui mettent au point les meilleures technologies et les procédés les plus rentables.

CINQ ENGAGEMENTS DU PCQ POUR UN TRANSPORT PLUS EFFICACE

1 - DIRE OUI AU 3E LIEN

Il faut réduire la congestion routière dans la région de Québec. En plus des désagréments quotidiens, elle entraîne une hausse de la pollution et une perte d'efficacité économique.

La ceinture de contournement prévue dans les années soixante-dix n'a jamais été complétée. Les camions ne peuvent déjà plus circuler sur le vieux pont de Québec.

Il faut un 3e lien au nom de la qualité de vie des résidents et du développement économique de la région de la capitale nationale.

Le projet de tunnel du gouvernement actuel est trop coûteux et ne repose pas sur des études publiques. Il ne permettrait pas la circulation du transport des matières dangereuses.

Nous favorisons plutôt de construire un pont reliant la Rive-Sud et l'est de l'île d'Orléans, en droite ligne avec le pont qui relie déjà l'autre côté de l'île à la Rive-Nord. C'est la solution la plus économique et elle aura des retombées bénéfiques pour l'ensemble de la région. Comme le pont de la Rive-Nord est en fin de vie et que la planification est déjà commencée pour le remplacer, il est souhaitable de reprendre le même concept pour un 2e pont au sud. La route reliant les deux ponts devrait être conçue pour éliminer les nuisances aux habitants de l'île.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Réaliser le 3e lien au meilleur coût possible.

2 - ÉTABLIR UN MORATOIRE SUR LE PROJET DE TRAMWAY À QUÉBEC

En 2021, les coûts estimés du tramway ont été révisés à la hausse de plus de 20 % : on parle maintenant d'un projet de 4 milliards \$. À 207 millions \$ par kilomètre selon les estimations actuelles, il s'agirait du tramway le plus coûteux au monde.

Ce projet de tramway n'a jamais fait l'objet d'un débat transparent et n'a donc jamais reçu de caution démocratique clairement exprimée. Les plus récentes enquêtes d'opinion publique indiquent d'ailleurs qu'une nette majorité des citoyens de la région de Québec s'oppose à ce projet.

Le tramway aura des impacts multiples et très néfastes pour la trame urbaine de Québec : dalle de béton surélevée, réseau de fils électriques et abattage de plus de 1000 arbres matures. La perte de plus de 1200 espaces de stationnement nuira grandement aux automobilistes et aux commerces qui deviendront plus difficiles d'accès.

Le projet de tramway n'ajoute rien à l'offre de transport en commun existant déjà à Québec : pour l'essentiel, le tramway remplacera les lignes de Métrobus qui fonctionnent déjà très bien.

Les hausses d'achalandage prévues sont tout à fait hypothétiques : l'utilisation du transport en commun, à Québec comme ailleurs, a connu une importante diminution depuis le début de la crise sanitaire. De plus, les devis du projet ne tiennent pas compte des impacts que le travail à distance aura dans le futur sur les besoins de la région en matière de transport en commun.

Avec une vitesse de pointe de seulement 21 km/h, le tramway circulera moins vite que les autobus d'aujourd'hui, ce qui n'est certainement pas de nature à en encourager l'utilisation.

Ce projet suscite également des questions quant aux conditions hivernales de Québec : à cet effet, les problèmes du tramway d'Ottawa laissent songeur; de plus, la configuration actuelle du projet laisse croire qu'il y aura d'importants problèmes liés au déneigement de la voie réservée au tramway.

Pour toutes ces raisons, il paraît évident que le présent projet de tramway ne correspond absolument pas à ce dont la Ville de Québec et sa région ont besoin pour se développer.

LE PCQ S'ENGAGE À :

- Mettre en place un moratoire sur le projet de tramway qui doit être réévalué de fond en comble.

3 - RENDRE LE TRANSPORT EN COMMUN GRATUIT DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

Le PCQ propose de rendre le transport en commun gratuit pour la région de Québec. Ce serait un projet-pilote en vigueur pour plusieurs années, le temps d'évaluer l'intérêt des usagers.

La gratuité du transport en commun est une idée qui fait du chemin au Québec et une douzaine de municipalités l'ont déjà mise en place. En France, plus d'une ville sur quatre a aussi choisi cette option.

Le PCQ propose un moratoire de plusieurs années pour repenser le projet de tramway. Durant le moratoire, il serait souhaitable de proposer à la région de Québec une mesure forte en matière de transport en commun. La mesure la plus appropriée est de mettre en place un projet-pilote de gratuité du transport en commun dans la région de Québec. Afin de favoriser l'interconnexion entre la rive sud et la rive nord, nous proposons d'inclure Lévis dans ce projet-pilote. Dans cet esprit d'interconnexion, il serait logique d'inclure aussi les réseaux de transport collectif de Portneuf, de Boischatel et de Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans dans ce projet.

En effet, selon les données les plus récentes, la gratuité pour la région de Québec exigerait un investissement d'environ 80 millions \$ (69 M\$ pour Québec et 6,5 M\$ pour Lévis, auxquels il faut ajouter quelques millions pour Boischatel et Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans). Il s'agit d'une somme très modeste comparée aux 4 milliards \$ prévus pour le tramway, sans compter les éventuels dépassements de coûts et des frais d'entretien imprévus.

Contrairement à un tramway dont la construction s'étalerait sur au moins six ans, la gratuité du transport en commun peut être mise en place sans délai, ce qui permettra aux citoyens d'en profiter immédiatement.



La gratuité permettra d'augmenter la vitesse de circulation des autobus en éliminant l'étape du paiement.

La gratuité permettra de diminuer les frais de gestion du RTC de Québec et de la ST de Lévis en éliminant la gestion de la contribution des usagers.

La gratuité permettrait de remettre de l'argent dans les poches de nos concitoyens aux revenus modestes qui sont très nombreux à utiliser le transport en commun. En se basant sur le prix du laissez-passer mensuel régulier, il s'agirait d'une économie annuelle d'environ 1000 \$ par personne.

À différents moments de la journée, des autobus circulent vides dans la région de Québec. Les contribuables paient donc pour un service qui est sous-utilisé. La gratuité permettrait de mesurer le véritable intérêt de la population envers le transport en commun. Si les gens ne l'utilisent pas alors que c'est gratuit, ils n'utiliseront sans doute pas d'autres formes de transports collectifs. À l'inverse, si le projet-pilote de gratuité occasionne une forte augmentation du recours au transport en commun, nous pourrions en tirer des conclusions utiles pour le développement futur du réseau.

Ce projet-pilote pourrait servir d'inspiration et montrer la voie aux autres villes du Québec.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Rendre le transport en commun entièrement gratuit à titre de projet-pilote pour la région de Québec.

4 - ÉLECTRIFIER PROGRESSIVEMENT LES TRANSPORTS

Le PCQ est en faveur de l'électrification des transports et s'engage à la financer de façon progressive en exploitant nos hydrocarbures, comme le fait avec succès la Norvège qui est un des pays les plus électrifiés en Europe et exploite de façon responsable ses ressources gazières et pétrolières.

Sur le plan économique, le Québec jouit d'un avantage comparatif avec une hydro-électricité à bas coût de revient.

Ce serait aussi un levier d'autonomie énergétique, car nous contrôlons nos moyens de production électrique et avons l'expertise pour l'augmenter.

L'électrification des transports permettra de réduire drastiquement les émissions de GES, mais aussi de particules fines nuisibles à la santé des citoyens dans les villes. Les véhicules électriques, comme les autobus, les camions légers et les VUS, offrent aussi de nouvelles perspectives de développement urbain, notamment près des autoroutes et des boulevards passants.

Un gouvernement du PCQ mettra en place un cadre législatif, fiscal et économique favorable pour que nos entrepreneurs puissent être compétitifs.

Il faut s'engager dans cette voie de façon responsable, sans précipitation et en évitant les effets de mode. Il s'agira de valoriser l'électrification des moyens de transport à mesure que de bonnes conditions économiques et technologiques seront réunies.

Le Québec dispose de plusieurs ressources naturelles qui font partie du cycle du transport électrique et la conversion à l'électricité dans nos transports agira comme un stimulant pour nos entrepreneurs et nos régions. L'électrification entraînera une demande accrue pour la production d'électricité, la fabrication de batteries et d'équipements électriques.

Le Québec connaît cependant déjà une pénurie de main-d'oeuvre pour les ingénieurs et les techniciens en électricité et électronique. Un effort pour la formation doit donc être entrepris.

Le principal obstacle à l'électrification des transports est la capacité de production en électricité d'Hydro-Québec. L'augmentation constante de véhicules privés et des transport en commun à propulsion électrique, sans compter les projets d'exportation d'électricité, vont exiger soit de construire de nouveaux barrages, ce qui est une option à plus long terme, ou de convertir une partie du chauffage hivernal au gaz naturel, pour éviter que la période de pointe en hiver n'oblige les gens à choisir entre se chauffer ou conduire leur voiture électrique!

Cet obstacle ne peut être levé que par le PCQ : il faut encourager le chauffage hivernal au gaz naturel à un coût concurrentiel. Pour cela, il faut exploiter les réserves récupérables de gaz naturel du Québec. Les réserves connues suffiraient à combler nos besoins pour au moins les 40 prochaines années et nous n'aurions besoin que d'un nombre limité de nouveaux gazoducs. Il s'agit d'une solution tout à fait réaliste et souhaitable pour l'avenir.



LE PCQ S'ENGAGE À :

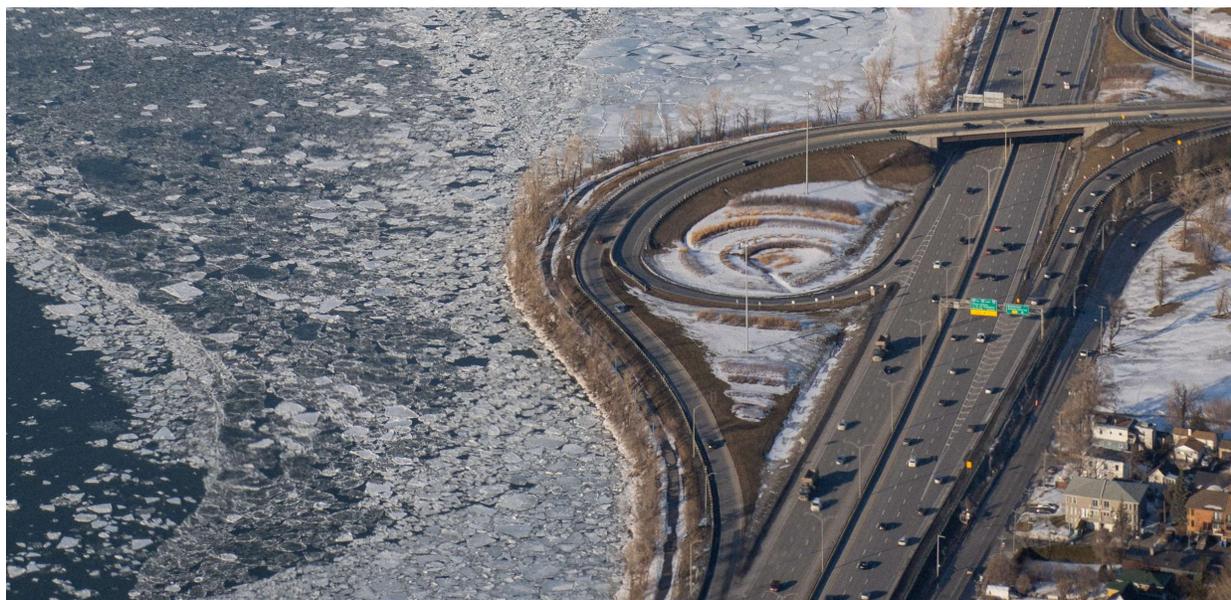
- Électrifier progressivement les transports et en assurer le financement en exploitant nos hydrocarbures.

5 - MODULER LA VITESSE SUR LES AUTOROUTES

Les limites de vitesse n'incitent pas les automobilistes à réduire leur vitesse.

Ces limites de vitesse artificiellement basses deviennent des prétextes pour donner des contraventions pour financer les gouvernements.

Les limites de vitesses sur les autoroutes sont établies à 110 km/h en Alberta, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Ontario.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Adopter la règle du 85e percentile qui établit que la limite de vitesse sur les routes ne doit pas être inférieure à la vitesse à laquelle en moyenne 85 % des automobilistes circulent.
- Installer sur les grands axes routiers une signalisation routière intelligente permettant de faire varier la limite de vitesse sur les autoroutes du Québec selon les conditions.
- Augmenter jusqu'à 120 km/h la limite de vitesse là où les conditions routières et l'éclairage permettent de le faire en toute sécurité.



ENVIRONNEMENT



POUR UNE GESTION RÉALISTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES



EN RÉSUMÉ

Le PCQ reconnaît les effets de l'activité humaine sur le climat mondial, mais propose de se donner des objectifs réalistes de réduction des GES qui pourront être mobilisateurs.

Le contexte international de bouleversement du marché des hydrocarbures donne une occasion supplémentaire d'augmenter la prospérité du Québec, tout en aidant l'Europe à réaliser sa diversification d'approvisionnement énergétique.

Il est possible de continuer à faire croître notre économie tout en respectant l'environnement, notamment par l'innovation, le développement durable et la protection des milieux naturels. La croissance économique ne devrait pas être mise en opposition à l'environnement. Ce dogme n'est pas réaliste, ni logique.

Tous ceux qui entreprennent de développer des ressources au Québec doivent pouvoir le faire dans un cadre législatif stable et prévisible.

Pour faciliter l'acceptation de l'exploitation des ressources naturelles dans une localité, une région ou un territoire, il est préférable qu'une partie des redevances revienne à ces entités.

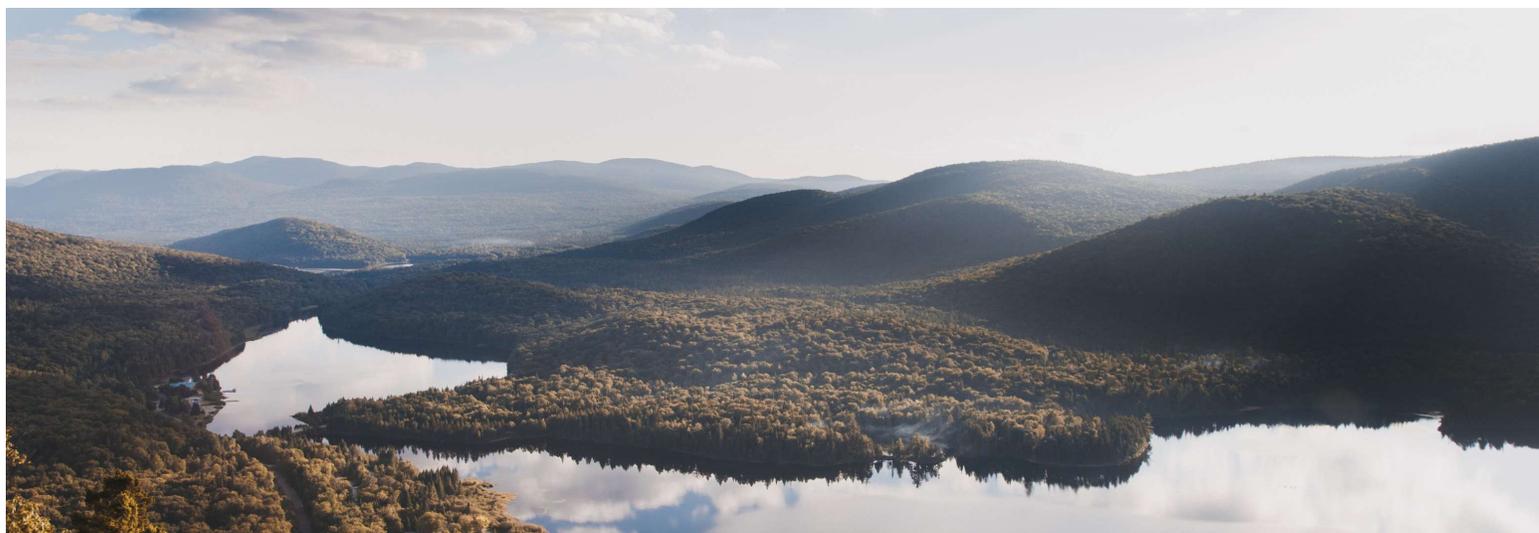
SAVIEZ-VOUS QUE...

- Une vaste majorité des scientifiques reconnaissent les effets de l'activité humaine sur le climat mondial.
- Le Québec rate continuellement ses cibles de réductions des gaz à effet de serre (GES) en fixant des objectifs déraisonnables, sans actions concrètes pour atteindre ses cibles.
- Plusieurs experts, incluant des environmentalistes, commencent à soulever l'irréalisme des cibles qui, en plaidant pour des réductions drastiques des GES, minent leur crédibilité et l'adhésion de la population aux mesures de réduction.
- Ces mêmes experts recommandent une approche plus réaliste, plus logique et basée sur l'innovation.
- On prévoit consommer du pétrole et du gaz pour encore des décennies et la guerre en Ukraine a mis en relief l'importance de l'autonomie énergétique des nations.
- La guerre en Ukraine a aussi mis l'emphase sur l'importance critique de supporter les pays européens dans leur diversification d'approvisionnement énergétique.
- Il est possible, comme le fait la Norvège, d'exploiter ses hydrocarbures tout en investissant dans la réduction des GES, par exemple, dans l'électrification des transports et par l'efficacité énergétique.
- Des ressources gazières immenses sont accessibles dans les basses terres du Saint-Laurent, une des seules découvertes majeures non exploitées sur la planète.
- L'impact environnemental de l'exploitation minière au Québec s'est beaucoup amélioré au cours du dernier siècle et nous appliquons une réglementation environnementale parmi les plus sévères au monde.

LES VALEURS CONSERVATRICES

- Tous les Québécois doivent pouvoir vivre dans un environnement sain : air, eau et sol.
- La préservation de nos foyers, de l'enracinement local, de notre héritage commun, des terroirs, des paysages et de la beauté du monde pour les générations futures doit servir d'inspiration pour notre conservatisme vert.
- Nous mettons l'être humain au centre de nos préoccupations. L'être humain ne fait pas que consommer des ressources, il est lui-même un créateur de ressources qui travaille, invente et produit. C'est cela qui nous donne confiance en l'avenir. L'existence du génie humain donne à l'homme une place à part dans la nature. C'est l'innovation et les valeurs de responsabilité qui ont bâti nos sociétés où nous vivons de mieux en mieux.
- Le legs le plus important d'une génération à la planète, ce sont les connaissances et les institutions que nos sociétés occidentales ont développées pour résoudre les problèmes auxquels elles ont été confrontées.
- Il est possible de continuer à faire croître notre économie tout en respectant l'environnement, notamment par l'innovation, le développement durable et la protection des milieux naturels. La croissance économique ne devrait pas être mise en opposition à l'environnement. Ce dogme n'est pas réaliste, ni logique.
- Le legs le plus important d'une génération n'est pas une réserve de ressources naturelles non renouvelables. Nos ressources n'auront aucune valeur si elles restent dans le sol. Ces ressources, que nous allons continuer d'utiliser pour plusieurs générations, peuvent être exploitées de façon responsable, par exemple en réinvestissant pour la réduction des GES et en électrifiant les transports.
- Notre perspective sur la santé environnementale de la planète, c'est que nous disposons de plus en plus de chercheurs et d'innovateurs mieux réseautés que jamais dans l'histoire. Il est certain que le rythme des découvertes scientifiques, et leurs conséquences pratiques, s'accéléreront par rapport au siècle précédent et décupleront nos capacités de réaction face aux changements environnementaux. L'adaptation au changement sera toujours possible, encore plus demain qu'aujourd'hui. Nous misons donc sur des mesures de réduction et d'adaptation réalistes et logiques au fur et à mesure des changements qui seront vraiment constatés dans notre environnement, et cela inclut les changements bénéfiques.

- Toutes les personnes de bonne volonté peuvent aussi avoir un véritable impact en pratiquant un environnementalisme de proximité. La responsabilité individuelle peut s'exercer en réduisant ses déchets, en se déplaçant en dehors des heures de pointe, en recyclant et en réutilisant, en marchant plutôt qu'en prenant son véhicule lorsque c'est possible, pour contribuer à diminuer les émissions de microparticules, le smog et les déchets qui touchent directement notre entourage. Voilà des gestes concrets qui donnent aussi quelque chose.
- Tous les Québécois doivent bénéficier d'une approche réaliste par rapport aux défis environnementaux. La peur d'un cataclysme incertain ne peut justifier la remise en cause de notre mode de vie et de notre civilisation. Il est plus logique de faire croître le plus possible notre économie afin de mieux faire face aux conséquences de certains changements climatiques, plutôt que de nuire à notre économie maintenant et de compromettre notre capacité d'adaptation à l'avenir.
- Tous ceux qui entreprennent de développer des ressources au Québec doivent pouvoir le faire dans un cadre législatif stable et prévisible.
- Pour faciliter l'acceptation de l'exploitation des ressources naturelles dans une localité, une région ou un territoire, il est préférable qu'une partie des redevances revienne à ces entités.



SEPT ENGAGEMENTS DU PCQ EN ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

1 - VALORISER NOS RESSOURCES NATURELLES

L'extraction et la transformation des ressources naturelles ont contribué à la richesse des régions du Québec dans leur ensemble. Le renforcement de l'autonomie énergétique du Québec, notamment dans le contexte de la guerre en Ukraine, lui permettra de se procurer des énergies fossiles moins polluantes et à meilleur coût que celles produites dans d'autres régions du monde moins soucieuses de l'environnement.

Il y a un coût économique et social certain à retarder le progrès matériel et le développement de nos ressources naturelles. Les pays qui s'enrichissent investissent dans la protection de leur environnement, notamment la Norvège.

Un gouvernement du PCQ annulera les décisions mal avisées et contre-productives du gouvernement actuel qui a renié ses engagements et renoncé à exploiter nos ressources naturelles.

LE PCQ S'ENGAGE À :

- Favoriser des évaluations environnementales diligentes en s'appuyant sur les meilleures pratiques existantes au Québec et ailleurs.
- Favoriser une approche équilibrée pour comparer les risques et les bénéfices potentiels d'une action donnée.
- Encourager l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles, tel le gaz naturel dans le shiste argileux d'Utica, pourvu que les trois principes suivants soient respectés :
 - L'acceptabilité sociale par les communautés locales, incluant autochtones.
 - La minimisation des pollutions aériennes et aqueuses, de surface et souterraines.
 - La planification de la restauration des sites.

2 - RELANCER LE PROJET GNL-QUÉBEC

Le choix des opposants au projet GNL-Québec de limiter leur analyse de son impact écologique au niveau local sans tenir compte de ses retombées positives pour diminuer les GES au niveau mondial est tout à fait néfaste au développement économique du Québec. De plus, la guerre en Ukraine est venue nous rappeler l'importance d'appuyer les pays européens qui veulent réduire leur dépendance au charbon. Ce projet est également essentiel pour diversifier l'économie du Saguenay et créer des milliers d'emplois.

Le PCQ considère que les bénéfices sont clairs, non seulement pour la communauté locale, mais aussi pour le Québec, le Canada et l'Europe qui bénéficieront d'une nouvelle source d'approvisionnement en combustible plus propre et émettant moins de GES que les sources d'énergie actuellement utilisées par ces pays. De plus, en lançant la production de gaz naturel au Québec, le projet bénéficierait d'une source fiable et située à proximité pour leur projet de liquéfaction du gaz naturel.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Appuyer la relance du projet GNL Québec en collaboration avec toutes les parties prenantes et en garantissant le maintien des protections environnementales déjà établies dans le projet original.

3 - ENCOURAGER L'ENTREPRENEURIAT EN ENVIRONNEMENT

Les meilleures technologies pour préserver l'environnement seront le fruit de la recherche et de l'innovation sur un marché concurrentiel.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Encourager l'entrepreneuriat en environnement.
- Jouer un rôle de facilitateur pour encadrer et encourager les entreprises privées à développer les ressources naturelles de façon responsable et des projets innovants pour les technologies en environnement et la réduction des GES.
- Investir dans des infrastructures structurantes pour la réalisation de grands projets miniers ou énergétiques.
- Faire de l'environnement un des moteurs de notre développement économique, entre autres avec un meilleur contrôle des rejets industriels et agricoles et avec la captation du carbone, une technologie prometteuse permettant l'exploitation des ressources dans le respect de l'environnement .
- Cesser progressivement les subventions aux véhicules électriques, pour lesquels la viabilité commerciale est désormais assurée.
- Cesser progressivement les subventions aux biocarburants, une énergie qui n'a pas démontré de bénéfices environnementaux.
- Cesser de mettre de l'avant des politiques d'investissement public inefficaces, voire nuisibles. On peut penser, par exemple, à la subvention à Ciment McInnis, par laquelle le gouvernement du Québec a contribué à la création du plus grand émetteur de GES de la province.

4 - DÉTERMINER DES CIBLES DE RÉDUCTION RÉALISTES

Au regard des cibles irréalistes de réduction des GES, des cibles qui sont continuellement manquées, il est important d'élaborer une nouvelle approche plus réaliste et logique composée de mesures concrètes, innovantes et structurantes.



LE PCQ S'ENGAGE À :

- Réévaluer l'approche du gouvernement face aux cibles de réduction des GES.
- Mettre en place un plan d'action concret, innovant et structurant basé sur une approche réaliste.

5 - EXIGER L'ABOLITION DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR LE CARBONE

Les gouvernements fédéral et provincial ont mis en chantier des bourses du carbone en fixant d'autorité le prix du carbone au Québec depuis 2013. Malheureusement, les taxes sur le carbone qui en sont issues ont trop souvent servi à financer des projets inutiles et à résoudre des problèmes dont la dynamique n'est pas suffisamment étayée. La Bourse du carbone doit être régie par le Québec et avoir priorité sur le prix fédéral du carbone.

Lorsqu'on replace la quantité de gaz à effet de serre (GES) émis par le Québec dans un contexte mondial, on doit constater que l'atteinte de ses cibles n'aurait pratiquement aucun effet sur le climat. Les émissions de GES canadiennes représentaient 1,6 % des émissions mondiales en 2013 (l'année la plus récente pour laquelle ces données sont disponibles).

Puisque le Québec émet environ 11 % des GES au Canada, on peut estimer que la province est responsable d'environ 0,18 % (18 centièmes de 1 %) des émissions planétaires. Cette proportion minuscule est probablement surestimée, puisque la part des émissions canadiennes sur le total mondial est en baisse depuis quelques années, tout comme celle du Québec dans le Canada.

Entre 2005 et 2013 seulement, les émissions chinoises ont augmenté de 559 millions de tonnes-équivalent de CO₂ chaque année. En comparaison, la cible totale de réduction pour le Québec pour la période de 1990 à 2020 est de 17,3. Autrement dit, la Chine annule la totalité des objectifs de réduction du Québec sur 30 ans en seulement 11 journées et demie.

Au sein du Canada, le Québec fait figure de modèle. C'est ici que les émissions par habitant sont les plus faibles au pays ; les Québécois produisent en moyenne deux fois moins de GES que la moyenne des Canadiens. Le Québec est aussi la deuxième province à avoir le plus réduit ses émissions par habitant entre 1990 et 2016.

LE PCQ S'ENGAGE À :

- Exiger l'abolition de la taxe fédérale sur le carbone tout en maintenant la Bourse du carbone au Québec.
- Verser le fruit des taxes actuelles à un Fond des générations. Si la hausse des températures justifie des mesures de mitigation des effets du climat, ces fonds seront à la disposition des générations futures.
- Réviser en profondeur la mission du Fonds vert et en exiger une comptabilité transparente afin d'éliminer les projets inutiles.

6 - ÉTABLIR DES REDEVANCES MINIÈRES PLUS JUSTE

Toute exploitation minière a des impacts directs sur la communauté dans laquelle l'exploitation se déroule. Les redevances peuvent être une bonne source de revenus et une réserve pour la période qui suivra l'exploitation.

LE PCQ S'ENGAGE À :

- Réviser le système de redevances afin de permettre aux collectivités concernées de recevoir leur part de ces revenus et développer l'économie locale.
- Verser une partie des redevances minières au Fonds des générations ou à des projets structurants et environnementaux, notamment l'électrification des transports.

7 - RENFORCER LA MISSION D'HYDRO-QUÉBEC

Hydro-Québec est une fierté pour les Québécois et produit une des énergies les plus propres. Il pourrait cependant améliorer sa productivité et la mettre au niveau des autres sociétés semblables en Amérique du Nord afin de maximiser ses retombées pour tous les Québécois. Les marchés de l'électricité aux États-Unis et en Ontario présentent d'importantes possibilités de vente de nos surplus.

Hydro-Québec subventionne les éoliennes pour une valeur de 1 G\$ par année pour une énergie intermittente, peu efficace, produite par des équipements dont la fabrication et le recyclage sont très polluants.

LE PCQ S'ENGAGE À :

- Encourager une mise à niveau de la productivité d'Hydro-Québec basée sur des standards internationaux.
- Cesser d'utiliser cette société d'État pour distribuer des subventions.
- Cesser progressivement de subventionner les tarifs préférentiels pour l'électricité d'origine éolienne.
- Mettre en place des mesures incitatives ciblées pour économiser l'énergie et récompenser les consommateurs avisés.



FAMILLE et ÉDUCATION

L'HEURE DE DONNER DES CHOIX AUX QUÉBÉCOIS



EN RÉSUMÉ

Élever une famille au Québec devrait être un plaisir et un accomplissement sans difficulté inutile. Mais il se trouve que c'est parfois compliqué et coûteux à cause d'une structure bureaucratique rigide et inefficace.

Le modèle québécois d'aide à la famille est discriminatoire et pénalise bon nombre d'enfants et de parents. En optant pour le quasi-monopole d'État en matière de garde, les gouvernements libéral, péquiste et caquiste ont négligé les différences inhérentes à la situation de chaque cellule familiale, réduit la diversité des solutions et ont mis au monde un nouveau registre de listes d'attente !

Un gouvernement conservateur donnera des choix aux parents et mettra fin à la mauvaise gestion étatique dans les services à la petite enfance.

Un gouvernement conservateur changera aussi le mode de financement des écoles et démocratisera le choix de l'école pour les parents. Le financement de l'école passera par les parents. Ce n'est pas à nos enfants de s'adapter à un système, mais plutôt au système de proposer des alternatives adaptées aux besoins diversifiés des familles.

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Le ministère de la Famille s'avère incapable de créer rapidement de nouvelles places en garderie pour répondre à la demande.
- Le manque de place en garderie affecte les femmes de manière disproportionnée et accentue la pénurie de main-d'oeuvre.
- Plusieurs études ont démontré que le taux d'emploi des parents peut être amélioré, à moindre coût pour les contribuables, par une aide directe aux familles plutôt qu'en subventionnant de grosses structures bureaucratiques.
- En raison de cette lourdeur bureaucratique, il faut compter au moins trois ans pour construire une garderie publique de type CPE.
- Le taux de natalité au Québec est sous le seuil de renouvellement de notre population depuis 1970 environ. Il se situe à environ 1,5 enfant par femme.
- L'état de nos écoles se dégrade, 53 % d'entre elles sont en mauvais ou très mauvais état, le décrochage scolaire augmente et les enseignants quittent la profession à une vitesse insoutenable.
- La formation professionnelle est négligée et une pénurie de main-d'œuvre est constatée dans de nombreux métiers spécialisés, entre autres en électricité, soudure, menuiserie, plomberie, informatique et logistique.
- De nombreux pays développés, tels que le Danemark, la Suède, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande, ont adopté avec succès une approche concurrentielle pour le financement des écoles.
- Des atteintes nombreuses et répétées à la liberté d'expression dans les cégeps et les universités ont été documentées lors des audiences de la Commission Cloutier sur la liberté académique dans le milieu universitaire.

LES VALEURS CONSERVATRICES

- L'éducation constitue une pièce maîtresse dans la réussite de la vie et dans le cheminement de la jeune génération vers l'autonomie personnelle. Il faut donc tout mettre en œuvre pour qu'élever une famille au Québec soit plus facile et permette le développement de citoyens heureux et accomplis.
- La force et le rayonnement d'un peuple sont tributaires de l'éducation qui est un levier pour l'autonomie et l'épanouissement des personnes. La réalisation du plein potentiel individuel est aussi étroitement liée à la capacité de chacun d'entre nous de bien gagner sa vie et de mettre à profit ses compétences développées principalement par l'entremise de l'éducation.
- La famille est l'institution primordiale de notre société et le socle de notre nation. La nation est une famille de familles! Les difficultés causées à l'institution familiale affaiblissent aussi le ressort national.
- Tous les enfants doivent avoir accès à un système de garde stimulant et favorisant un développement sain.
- Les parents doivent avoir la liberté d'envoyer leurs enfants dans le service de garde qu'ils désirent.
- L'État doit soutenir directement les parents et la famille lorsque cela est possible, plutôt que de subventionner des services uniformisés, afin de favoriser un marché des services plus apte à répondre efficacement et rapidement aux besoins exprimés par les familles.
- Les Québécois sont en droit de s'attendre à ce que le gouvernement dépense l'argent des contribuables de manière responsable pour créer des places de garderie et non pas en fonction de biais idéologiques qui favorisent un secteur contre un autre.
- La concurrence et la diversité dans le réseau de l'éducation et des garderies permettront de mettre en place un réseau plus flexible, plus performant et plus attirant pour les éducatrices et éducateurs.

- C'est en redirigeant les ressources et le pouvoir décisionnel vers les personnes qui œuvrent directement auprès des élèves, les directions d'école, les enseignants et les parents que l'on favorisera les meilleures décisions possibles dans l'intérêt des élèves et de leur réussite.
- Un gouvernement se souciant réellement de la réussite des jeunes ne met pas en place des politiques de nivellement par le bas, mais encourage plutôt la culture de l'effort et de la rigueur tout en se souciant de l'épanouissement personnel des enfants et des élèves.
- La diversité dans le milieu éducatif doit être aussi celle des idées. La liberté d'expression est une valeur qui doit être fermement défendue.



QUATRE ENGAGEMENTS DU PCQ POUR LA FAMILLE ET L'ÉDUCATION

1 - LE PCQ S'ENGAGE À RENDRE LE RÉSEAU DES GARDERIES ACCESSIBLE À TOUS

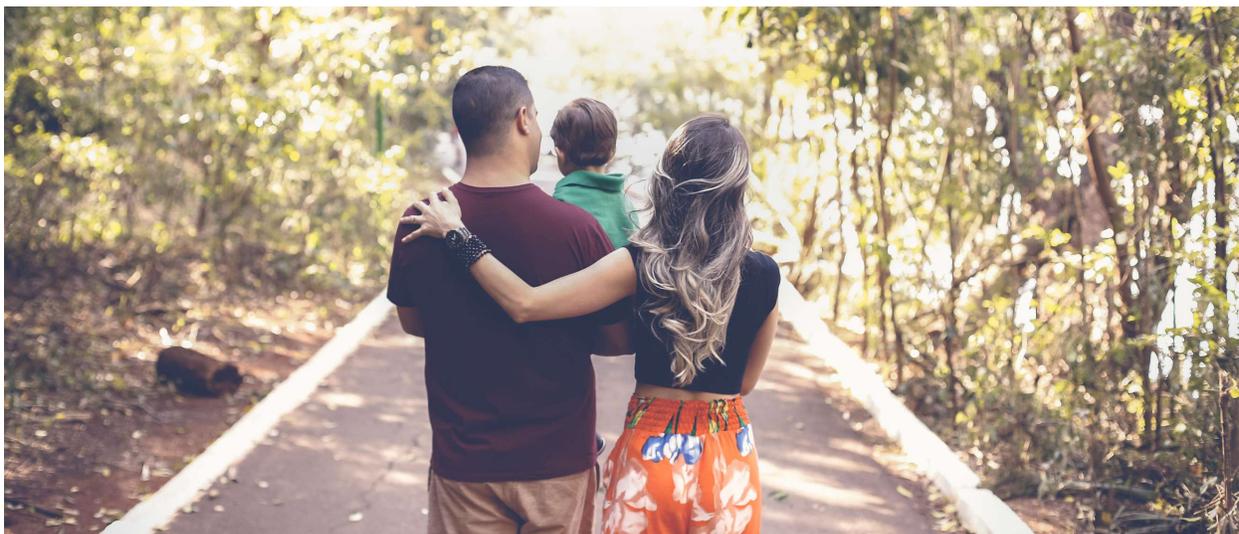
LE PCQ S'ENGAGE À :

- Verser d'ici la fin d'un premier mandat un bon de 200 \$ imposable par semaine et par enfant admissible pour assumer les frais de garderie. Les parents pourront alors choisir pour leur enfant le mode de garde qui leur convient le mieux : CPE, garderie privée ou garderie familiale.
- Verser ce bon à l'un ou l'autre des parents de l'enfant pourvu qu'au moins l'un des deux parents ait un emploi à temps plein. Un bon proportionnel sera versée pour les détenteurs d'un emploi à temps partiel.
- Ajuster à la hausse le montant de 8,70 \$ par jour que les parents déboursent actuellement pour une garderie privée subventionnée ou pour un CPE au fur et à mesure que le bon de garde augmentera pour atteindre 200 \$. Il réduira en conséquence le montant des subventions versées aux garderies subventionnées et aux CPE. Il mettra progressivement en place sur quatre ans ce bon qui remplacera à terme le financement public des CPE et des garderies ou services de garde subventionnés ainsi que les remboursements anticipés pour frais de garde. Lorsque ce bon atteindra 200 \$ par semaine et par enfant, le tarif quotidien sera dérèglementé et les garderies pourront fixer elles-mêmes le prix exigé pour leurs services.
- Permettre à toute personne qualifiée d'ouvrir une garderie en se conformant aux normes gouvernementales, à condition qu'elle soit en mesure d'autofinancer le service offert. Les listes d'attente disparaîtront rapidement tandis que la concurrence entre les garderies permettra aux parents d'avoir plus de choix quant aux heures de service et quant à la nature des services offerts.

2 - LE PCQ S'ENGAGE À APPUYER LA SOLIDARITÉ FAMILIALE

LE PCQ S'ENGAGE À :

- Maintenir intégralement le programme d'allocation familiale et le bonifiera annuellement en fonction du coût de la vie et de l'inflation.
- Offrir un crédit d'impôt supplémentaire aux ménages qui donnent naissance ou adoptent plus de deux enfants.
- Faciliter les processus d'adoption pour les citoyens désirant agir à titre de famille d'accueil pour les enfants placés sous l'autorité de la DPJ, cela en favorisant la primauté parentale.
- Abolir les droits de mutation lors de l'achat d'une maison servant de domicile aux familles qui comprennent au moins deux enfants d'âge mineur (ce programme ne sera accessible qu'une seule fois par ménage).
- Intervenir au niveau des municipalités afin de rendre moins contraignantes les règles visant la construction, l'aménagement ou la transformation pour fin de revente des maisons bigénérationnelles.
- Bonifier substantiellement le crédit d'impôt pour proche aidant, jusqu'à hauteur des coûts que l'État devrait prendre en charge si la personne était hébergée en institution.



3 - LE PCQ S'ENGAGE À RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS EN ÉDUCATION

LE PCQ S'ENGAGE À :

- Instaurer un système de bons en éducation permettant à tous les parents de choisir la meilleure école pour leurs enfants, que cette dernière soit privée ou publique. De cette façon, les écoles qui offrent les meilleures formations et celles qui sont les mieux adaptées aux besoins des élèves seront favorisées par les parents. Cela améliorera la qualité du service pour toutes les familles, incluant les enfants des milieux défavorisés.
- Favoriser l'autonomie des écoles, en augmentant la responsabilité des conseils d'établissement pour en faire de véritables conseils d'administration et en renforçant le rôle de la direction de l'école afin qu'elle puisse exercer pleinement son leadership en matière de pédagogie et d'administration. La gestion de l'embauche et de l'encadrement du personnel enseignant, professionnel et de soutien sera confiée aux directions d'école en collaboration avec les Centres de services actuels.
- Lancer un grand chantier en alphabétisation et pour la qualité de la langue française.
- Favoriser les investissements privés en éducation, comme pour la salubrité et la ventilation, permettant de renouveler le parc des écoles plus rapidement et plus efficacement. Un gouvernement du PCQ favorisera aussi l'établissement d'écoles à charte, comme on en retrouve ailleurs en Amérique du Nord, qui favorisent la responsabilisation des parents, la prise en compte des besoins particuliers et des investissements privés ou communautaires.
- Augmenter les budgets d'entretiens des écoles et mettra sur pied un chantier national pour la création de nouvelles écoles modernes et la rénovation des écoles encore en état acceptable.
- S'assurer que la qualité de l'air et de l'eau dans les écoles respecte les standards les plus élevés.
- Mettre en place une stratégie pour augmenter le taux de diplomation, notamment dans les filières professionnelles et techniques, afin de répondre aux attentes des employeurs et se rapprocher de la moyenne des pays développés.
- Modifier le programme de prêts et bourses pour que les étudiants travaillant pendant leurs études ne soient plus pénalisés.
- Offrir des bonifications des bourses, remboursement de prêts, etc. Pour les étudiants travaillant dans certains secteurs essentiels : agriculture, soins aux aînés, santé, etc.

4- LE PCQ S'ENGAGE À PROTÉGER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

LE PCQ S'ENGAGE À :

- Garantir la liberté d'expression dans les universités en renforçant la démocratie étudiante. La loi 32 sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes sera modifiée de façon à ce que tous les étudiants, à temps complet ou partiel, puissent accéder au vote secret et par internet pour accréditer leurs associations représentatives et élire leurs exécutifs. Cette disposition limitera l'utilisation de fonds par certaines associations sans mandat clair des étudiants qui les financent lourdement par les cotisations prélevées lors des inscriptions. Ces associations disposent de larges sommes pour subventionner des causes souvent externes à la vie étudiante sans obtenir de mandats de la population étudiante, tout en bâillonnant les débats ou les conférenciers qui ne leur plaisent pas. Ce sont également ces associations qui imposent aux étudiants des grèves illégales qui les privent d'un parcours académique normal. Le renforcement de la démocratie étudiante limitera ces dérives et amènera un climat plus sain dans nos collèges et universités.
- Garantir la liberté académique dans les établissements d'enseignement supérieur en engageant les universités à mettre rapidement en place des comités de surveillance de la liberté d'expression. Un bilan de l'activité de ces comités sera produit avant la fin d'un premier mandat du PCQ pour faire les ajustements qui s'imposeront.





 **CONSERVATEUR**
LIBRES
CHEZ NOUS